

Programme d'exercice public de grammaire générale.

Numéro d'inventaire : 1981.00068.8

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Éditeur : Ecole centrale du département de la Côte-d'Or (Dijon)

Imprimeur : Frantin (L.N.)

Date de création : 1798

Description : Impression N&B + Mention manuscrite à l'encre noire.

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 193 mm

Notes : Programme d'un exercice public de grammaire qui "se fera le 1er fructidor an 7, dans la salle des exercices de l'Ecole centrale, le matin à 8 heures et l'après-midi à 2 heures et demie". 1ère page = liste des élèves interrogés pour chaque demi-journée avec indication de la ville d'origine (19 +18). Signature d'un des élèves interrogé le matin : Théodore Démoulin. 3 pages suivantes = programme de révision (en français).

Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Dijon

Nom du département : Côte-d'Or

Historique : La tradition des exercices publics perdure : elle peut contribuer à attirer les familles vers la nouvelle institution. L'école centrale étant dépourvue d'internat, la plupart des élèves proviennent du Chef-lieu.

Autres descriptions : Nombre de pages : 4

Lieux : Côte-d'Or, Dijon

ÉCOLE CENTRALE DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.

L'EXERCICE SUR LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE

*Se fera le 1^{er}. fructidor an 7 de la République française,
dans la salle des exercices de l'École centrale, le matin
à huit heures, et l'après midi à deux heures et demie,
par les Élèves ci-dessous dénommés.*

LE MATIN.

JULES BAILLOT,	de Dijon.
DIDIER BERAT,	de Dijon.
CLAUDE PERTHUISOT,	de Dijon.
ETIENNE DESSAUX,	de Beaune.
FRANÇOIS DANAL,	de Seurre.
AUGUSTE DÉMOULIN,	de Dijon.
THÉODORE DÉMOULIN,	de Dijon.
PIERRE GLAISE,	d'Aisy.
PIERRE SANDIER,	de Châlon.
PAUL GAUTHIER,	de Dijon.
LOUIS GRANCHANT,	de Dijon.
BERNARD GILLES,	de Nuits.
FRÉDÉRIC JUDRIN,	de Semur.
THÉODORE MONNIER,	de Dijon.
ANTOINE MONNIER,	de Dijon.
LOUIS MARÊT,	de Dijon.
JOSEPH PÉTOT,	de Voulaïne.
CLAUDE VALLÉE,	de Dijon.
JEAN-BAPTISTE BORNET,	de Dijon.

LE SOIR.

ANTOINE VILLENEUVE,	de Dijon.
ÉTIENNE CABET,	de Dijon.
JOSEPH CHARBONNIER,	de Dijon.
BERNARD LEROUGE,	de Dijon.
CHARLES COUTHIER,	de Dijon.
J. B. DESLOGES,	de Dijon.
ANTOINE DESFONTAINES,	de Dijon.
JEAN-BAPTISTE GOIN,	de Dijon.
BENIGNE BOUCHET,	de Grandnoir.
J. B. LEROUGE,	de Dijon.
JACOB HARREL,	de Dijon.
BENIGNE PICARD,	de Dijon.
JACQUES PERDRIZET,	de Dijon.
CHARLES PLAQUET,	de Dijon.
BERNARD DECAILLY,	de Dijon.
PIERRE TARDY,	de Dijon.
PHILIPPE CHARDON,	de Dijon.
ANTOINE-FRANÇOIS YON,	de Dijon.

A DIJON, DE L'IMPRIMERIE DE L. N. FRANTIN, AN 7.

Théodore Demoulin

COMME la grammaire est la première partie de l'art de penser, pour découvrir les principes du langage, il faut les chercher dans l'analyse même de la pensée. Pour parvenir à ce but, nos Éléves commenceront par répondre aux questions suivantes :

Comment se forment les idées ? sont-ce les sensations qui nous représentent les corps ? Quel nom donne-t-on aux choses que nos idées représentent ? Qu'est-ce qu'analyser ? Comment se fait cette décomposition ? Ne pourroit-on pas connaître les qualités sans les comparer ? Pour connaître les corps, suffit-il d'observer les qualités absolues ? Quel ordre suivre dans ces comparaisons ? Ne donne-t-on point d'autre nom à ces classes ? Qu'arrive-t-il de cette distribution ? Qu'est-ce que l'attention, la comparaison, le jugement, la réflexion, l'imagination, le raisonnement, l'entendement, la faculté de penser ?

Quelle est la succession des opérations de l'ame ?

Après avoir découvert la manière dont se forme la pensée, nos Éléves donneront des définitions claires de tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la connoissance de l'art de parler ; à commencer par la parole, la pensée et les idées, relativement à l'art de parler ; ils diront ce que c'est qu'un mot et sa valeur ; ce qui constitue le discours et le style ; ce que c'est que la voix, le chant, la prononciation, l'articulation, la syllabe, la diphthongue ; à quoi sert la ponctuation ; pourquoi les hommes ne parlent pas tous le même langage ; ce que l'on entend par usage, dialectes, patois, idiome, et le génie d'une langue ; en combien d'espèces les langues se divisent ; ce que c'est qu'une langue analogue, transpositive ou mixte ; ce qu'on entend par grammaire, grammaire générale, et grammaire particulière ; quel nom on donne aux règles qui indiquent la manière d'arranger les mots, et s'il y a des langues mères.

Les mots étant les images des choses, il faut, pour bien connaître leur valeur, étudier avec soin les rapports qu'ils ont avec

elles, et suivre exactement les progrès de la pensée, conjointement avec ceux de la parole : c'est ce que feront nos Éléves. Demandez-leur comment les langues se sont formées ? et, ne suivant d'autre système que celui de la nature, ils développeront les raisons qui, dès la naissance du temps, ont successivement produit les différentes sortes de mots qui entrent dans le discours, le caractère de leur service ; et comment, selon les différences spécifiques des idées, ils ont été réduits à dix, qu'on nomme parties d'oraison : l'article, le nom, le pronom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, les nombres, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Les Éléves rendront compte de chacun en particulier.

Les besoins des hommes ont produit les mots ; la réflexion a perfectionné leur valeur ; mais l'usage a pris sur lui de leur attribuer des places, et de fixer la forme sur laquelle ils doivent paroître dans le discours : ce sont les décisions de ce grand maître que les Grammairiens traitent sous le nom de syntaxe, et que nos Éléves prendront pour guide dans les réponses qu'ils vont faire aux questions suivantes : Quel est le but de la syntaxe ? Combien y a-t-il de parties constructives qui entrent dans la construction d'une phrase ? Tous ces mots sont-ils nécessaires ? Quels sont les membres dont on ne sauroit se passer ? Comment se fait cette réunion ? En considérant la phrase par rapport au sens, de combien d'espèces s'en trouve-t-il ? Si l'on examine la phrase par le nombre des membres qui la composent, de combien d'espèces y en a-t-il ? N'y a-t-il pas dans la structure de la phrase quelque signe spécifique par où on puisse la reconnaître ? Qu'est-ce qu'une phrase expositive ? Qu'entend-on par une phrase impérative ? A quoi connoît-on qu'une phrase est interrogative ?

Ces principes généraux établis, il a fallu, pour l'instruction de nos jeunes Éléves, les adapter à leur langue particulière, et leur faire connaître combien il y a d'articles en français, et combien de sortes de noms et de pronoms ; l'usage des adjectifs et leurs degrés de signification ; ce que c'est qu'un verbe ; ce qu'on en